

La participation des jeunes au cœur d'une association d'entraide PAR,
POUR les jeunes placés et ex -placés de la DPJ ainsi qu'AVEC leurs alliés.

Une présentation de Jessica Côté-Guimond et Geneviève Caron

23 novembre 2023

Les Journées scientifiques IUJD/CRUJeF

Bloc C : « Place aux milieux cliniques »



Collectif Ex -Placé DPJ

Fondé le 13 septembre 2022, le Collectif Ex -placé DPJ est un organisme formé de jeunes et d'adultes (14 à 35 ans) ayant reçu des services de la protection de la jeunesse ainsi que de leurs alliés.

Après plus de 5 ans d'implication au sein du Comité de jeunes l'Étude sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (EDJeP), nous voulons:

- Pérenniser la participation des ex-placés;
- Développer notre propre organisme autonome PAR, POUR et AVEC;
- Se rassembler entre PAIRS pour discuter et socialiser;
- Réunir des personnes de différents milieux afin d'échanger et développer des stratégies communes.

Les services offerts par le Collectif sont largement inspirés des modèles d'association d'entraide REPAIRS et ADEPAPE en France et dans les autres provinces canadiennes.

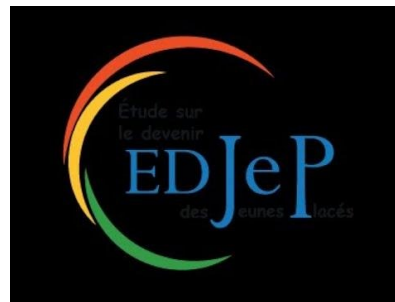


L'Étude sur le Devenir des Jeunes Placés

Ouverture de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse



Gagnant Prix Collaboration scientifique IAPQ



Vidéo EDJEP 5min32

Vidéo Porte-Voix
3min15



Présentation du Collectif



Faciliter la prise de parole et la mobilisation des jeunes placés et des ex-placés en offrant diverses activités de prévention, d'éducation, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes de 14 à 35 ans.

ENTREPAIRS

Faire des activités entre pairs, socialiser, s'entraider et développer un sentiment d'appartenance à un groupe.



REPAIRS



Offrir des repères aux jeunes, préparer, soutenir et accompagner la transition vers la vie adulte.

COOPAIRS

Faciliter la participation des jeunes dans le développement et la mise en œuvre de projets auprès de divers partenaires et collaborateurs.



La législation

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant

Les États garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération en égard à son âge et à son degré de maturité.

L'article 71 de la loi 10, conformément à l'article 340 de la LSSS

1. Le CISSS/CIUSSS doit s'assurer de la participation de la population à la gestion du réseau de la santé et des services sociaux et s'assurer du respect des droits des usagers. 16. Il doit prévoir des modalités et développer des mécanismes pour informer la population, la mettre à contribution à l'égard de l'organisation des services et pour connaître sa satisfaction au regard des résultats obtenus.

Les articles 4.3 et 4.5 de la LPJ

4.3 Privilégier, (...), les moyens qui permettent à l'enfant et à ses parents de participer activement à la prise de décision et au choix des mesures qui les concernent.

4.5 Favoriser la participation de l'enfant et de ses parents ainsi que l'implication de la communauté



Le constat

«les pratiques en protection de la jeunesse sont insuffisamment centrées sur la participation, la mobilisation et la collaboration des jeunes»

La Commission spéciale sur les droits de l'enfant et la protection de la jeunesse

(2020, p. 4)



Les niveaux de participation



Motivations et intérêts

Les jeunes choisissent de participer à un projet si ...

- Sentiment de changer les choses et d'avoir un impact sur l'amélioration des services
- Sentiment que point de vue sera pris en compte
- Reconnaissance de l'implication et du savoir expérientiel
- Flexibilité, ouverture d'esprit et capacités d'adaptation du porteur de projet

Le processus permet de **développer le pouvoir agir** et d'agir sur les **politiques publiques** pour changer les choses de manière plus structurelle, sur des **enjeux systémiques**



Le savoir expérientiel

Le savoir expérientiel est dynamique et multiple et **ne s'arrête pas aux expériences vécues à titre "d'usager des services"**. La participation des personnes concernées permet de mieux comprendre les services adaptés à leurs besoins.

Diverses formes de savoirs

- savoir d'action
- savoir-être
- savoir procédural
- savoir théorique

(Gardien, 2017)

Il ne suffit pas de posséder un savoir expérientiel, il est **nécessaire de l'élaborer, de le combiner** avec d'autres savoirs d'expériences, des éléments de **formations** et des **positionnements** idéologiques.

(Demailly et Garnoussi, 2015)

Le savoir expérientiel **se construit dans le temps** et par les **expériences**, à la fois par les **leçons** que la personne retire de ses propres expériences, par les **apprentissages de ses pairs** ainsi que par les savoirs expérientiels cliniques découlant de sa **pratique professionnelle**.

(Godrie, 2020)



Deux figures du patient contemporain dans un contexte de démocratisation sanitaire

Simon, Halloy, Hejoaka et Arborio (2020) affirment que “la pair-aidance s’inscrit dans une longue histoire sociale marquée par **une reconnaissance accrue des droits sociaux et de la participation**”.

Le patient expert (ou patient partenaire)

Diverses rôles

- rôle politique
(patient réformateur)
- rôle actif dans la recherche
(patient chercheur)
- participer à la formation d’autres professionnels
(patient formateur)

(Simon, Halloy, Hejoaka et Arborio, 2020)

Le patient pair (ou pair -aidant)

Les pairs-aidant sont à la fois dirigés vers les équipes et vers les patients

- conseiller;
- médiateur;
- témoin;
- collaborateur;
- formateur.

(Castro, 2020, p.20)



Des exemples d'obstacles

Nous pouvons détenir du savoir expérientiel et **ne pas savoir, vouloir ou pouvoir s'en servir** en situation de travail.

(Demailly et Garnoussi, 2015)

La **stigmatisation** ou **la peur du stigmat** est une raison importante d'isolement social et qui peut entraîner un **sentiment de honte** ou une importante souffrance.

(Laguet et Préau, 2015)

Les pairs-aidants peuvent ressentir un **sentiment d'imposture** ou **douter de leurs compétences**.

(Bonilla Guerrero, Dulaurens et Lagarde, 2020, p.29)



En résumé

+ l'environnement est favorable à
l'intégration des personnes concernées

+ ils sont impliqués

- + les barrières à leur participation tombent
- + les professionnels réalisent la valeur de leur implication





VOLET REPAIRS



**SOUTENIR LA TRANSITION À LA VIE ADULTE
DES JEUNES PLACÉS EN COLLABORATION
AVEC LA COMMUNAUTÉ**



**Premier atelier le 26 septembre 2023 de 17h à 20h
Implication 1 mardi sur 2 - Total 20 ateliers**

Le projet GRANDIR ET BIEN PARTIR vise à développer un ensemble d'outils pour la transition à la vie adulte des jeunes placés, à l'intention des jeunes et des intervenants. Ces outils seraient basés et structurés en fonction des **8 piliers** provenant du rapport Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge.

Faites vite, le nombre de places est limité à 12 participants!

Écris-nous si tu veux participer !
info@collectifexplacedpj.com



Un projet du
Collectif
Ex-Placé DPJ

Avec le
soutien
financier



Les 8 piliers de la transition à la vie adulte

Doucet, M. & Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge (2021, le 4 octobre). [Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge](#). Ottawa, ON : LBEC.

-  Volet financier
-  Éducation et développement professionnel
-  Logement
-  Relations
-  Culture et spiritualité
-  Santé et bien-être
-  Plaidoyer et droits
-  Développement émergent à l'âge adulte





**ÊTRE CONSULTÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT ET
LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS AUPRÈS DE
DIVERS PARTENAIRES ET COLLABORATEURS**

NOTRE DOSSIER PRIORITAIRE:
**PROMOTION ET ÉDUCATION
DES DROITS**



Table de concertation jeunesse

**COMITÉ DE SUIVI DE LA
COMMISSION SPÉCIALE SUR LES
DROITS DES ENFANTS ET LA
PROTECTION DE LA JEUNESSE**

OFFRIR DES SERVICES DE:

- **CONSULTATIONS**
- **CONFÉRENCES**
- **FORMATIONS**





Droit de cité

Premier atelier le 30 mars 2023 de 17h à 20h

Le projet vise à développer des outils de sensibilisation en droit de la jeunesse. Par des ateliers d'information, d'analyse sociale et de co-construction nous accompagnerons un groupe d'ex-placé.e.s pendant un an. Reçois une carte cadeau de 50\$ par atelier. Faites vite, le nombre de places est limité à 12 participants!

Inscris-toi avant le 20 mars 2023
info@collectifexplacedpj.com

Une collaboration



Avec le soutien financier

Montréal



Questions Commentaires

**DEVIENS
MEMBRE !**

 ??
Tu travailles
auprès des jeunes
suivis par la DPJ ?

**Voici les avantages d'être
un membre allié:**

-  Être informé de
nos activités
-  Collaborer à
nos projets
-  **Soutenir
notre cause**



COLLECTIF EX-PLACÉ DPJ

www.collectifexplacedpj.com
info@collectifexplacedpj.com
514 779-5807

